



Fiche d'engagement du piègeur de printemps Frelon Asiatique

Je soussigné (e) ai reçu un piège fourni par la municipalité de Trégastel visant à capturer des fondatrices de frelons asiatiques (Vespa Velutina)

Ce piégeage a pour but de limiter la prolifération des frelons asiatiques et ainsi, de protéger l'entomofaune locale.

Je suis informé (e) que ce piégeage ne permet pas de capturer uniquement le frelon asiatique et que d'autres insectes seront probablement également capturés.

Cependant, afin de limiter les prises d'insectes non ciblés, je m'engage à :

- 1 - utiliser exclusivement le modèle de piège qui m'a été fourni
- 2 - utiliser la dosette appât fourni et additionnée en solution de 50g de sucre et 200ml d'eau à l'exclusion de tout autre appât fabriqué localement
- 3 - ne piéger que dans des lieux attractifs pour le frelon asiatique (proximité des anciens nids, arbres et arbustes mellifères en fleurs, composteurs ménagers, sous pente, abris de jardin ouvert)
- 4 - respecter les préconisations de périodes de piégeage diffusée par la mairie de trégastel. Celles-ci seront adaptées en fonction des conditions météo, notamment si une vague de froid survient.
- 5 - informer le référent de la mairie (Messieurs ALLET Sylvain ou BRISSEAU Gaétan du service Police Municipale), en cas de prise en nombre importante d'insectes autres que le frelon asiatique.
- 6 - transmettre à la personne référente (Messieurs ALLET Sylvain ou BRISSEAU Gaétan du service Police Municipale), les données de piégeage du frelon asiatique à l'aide de l'annexe ci-jointe (localisation du piège et comptage de frelons asiatiques ainsi que des autres insectes qui auraient été piégés).
- 7 - enfin, restituer à la mairie de Trégastel, à la fin de la campagne de piégeage, le piège vide et nettoyé.

Date et signature :

Téléphone Police Municipale : 06 08 05 80 27

Vos coordonnées :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- N° de téléphone et mail :

